

ALLOCUTION DE M. PIERRE MAUROY A L'INAUGURATION DE  
L'EXPOSITION "SECURITE ET NUCLEAIRE"  
(Hôtel de Ville, le 4 décembre 1987)

---

Monsieur le Haut Commissaire,  
Mesdames,  
Messieurs,

C'est avec un vif plaisir, que je participe, avec vous, à l'inauguration de cette intéressante exposition, que le Commissariat à l'énergie atomique et la Municipalité ont pris l'initiative de présenter dans cet Hôtel de Ville.

Cette manifestation m'est l'occasion de rencontrer et de saluer M. Jean Teillac, Haut commissaire à l'énergie atomique et M. François Cogné, Directeur de l'Institut de protection et de sécurité nucléaire. A tous les deux, ainsi qu'à ceux qui les ont accompagnés aujourd'hui à Lille, je souhaite la bienvenue dans la capitale des Flandres.

*Jean Teillac  
Haut Commissaire  
à l'énergie atomique  
François Cogné  
Directeur de l'Institut  
de protection et de sécurité  
nucléaire*

Y

Cette exposition, qui a déjà circulé dans toute la France, est une excellente initiative. Le nucléaire civil souffre et souffrira longtemps encore d'avoir été précédé, dans son application, par un nucléaire militaire meurtrier. Hiroshima a durablement marqué la mémoire collective, au point de créer un amalgame dans les peurs inconscientes. A cela, un seul remède : l'information. L'information technique, qui, comme vous le faites avec cette exposition, doit aller au devant du plus grand nombre, l'information immédiate et complète en cas d'incident ou a fortiori d'accident.

A faire  
un discours  
pour M. Mollet

Le développement de l'énergie atomique a été une grande aventure pour la France, une aventure qui a commencé il y a maintenant quarante ans, avec les grandes décisions prises par le Général de Gaulle. Notre pays a mobilisé sur ce dossier ses meilleurs scientifiques, au premier rang desquels tous vos prédécesseurs, Monsieur le Haut commissaire, et en particulier Frédéric Joliot-Curie. La France a aussi mobilisé de grands industriels, comme Georges Besse, assassiné voici un an et que ses succès à la tête de COGEMA m'avaient incité à nommer président de Péchiney.

8

Aujourd'hui, l'industrie nucléaire française est l'une des toutes premières du monde et le prix de revient de notre électricité est parmi les plus faibles. Nos entreprises, E.D.F., le groupe C.E.A., Framatome, ont atteint le premier rang mondial, dans un secteur de haute technologie, qui compte en France des milliers d'emplois très fortement qualifiés.

La réussite du projet nucléaire français est bien d'avoir engendré la création d'une véritable industrie, d'entreprises compétitives et exportatrices, de vraies compétences.  
*à l'avoir aujardhui mis en place Savoie-faire français*

Certes, à la fin des années 70, on a un peu trop misé sur l'atout que représente cette industrie, en adoptant un rythme d'investissement trop rapide. En ralentissant temporairement la mise en oeuvre des nouvelles tranches prévues, mon gouvernement a voulu assurer un programme plus équilibré mais durable.

L'évolution constatée des besoins en énergie, les nouvelles décisions de ralentissement intervenues depuis, montrent que nous avions fait

4  
un choix judicieux et répondu au souci de développer, dans le long terme, les réussites industrielles de l'énergie nucléaire.

Depuis quarante ans, tous les gouvernements ont su prendre les décisions qui ont permis de passer du stade du laboratoire de recherche d'Etat à celui d'entreprises dont les performances se mesurent en termes économiques. Le fait que ces entreprises appartiennent au secteur public a été un atout essentiel que je compte bien voir préserver.

Je voudrais aussi souligner que peu de projets à long terme ont bénéficié d'un consensus politique aussi constant. L'examen de ce qui se passe ailleurs montre l'importance d'un tel consensus : le Japon, qui bénéficie du même atout, réussit ; l'Italie vient de nous montrer qu'on ne peut développer, sans consensus, une industrie nucléaire moderne.

Mais le soutien des gouvernements ne sera durablement acquis que si l'industrie nucléaire sait répondre clairement aux interrogations de la population. La sûreté est au

5

premier rang des questions légitimes qui vous sont posées. Y répondre est dans l'intérêt de tous. Aucune activité industrielle ne peut en effet se développer durablement si ses salariés, ses consommateurs, ses voisins, le public ne sont pas persuadés que les risques sont correctement pris en compte.

Si personne n'attend des promesses illusoires sur l'absence de tout risque - on sait bien que le risque nul n'existe pas - chacun compte que vous informiez sur la conception et le fonctionnement de vos installations, sur vos exigences en matière de sécurité.

Chacun connaît bien aujourd'hui la complexité des atteintes portées à l'environnement par l'élaboration ou l'utilisation des différentes formes d'énergie. J'évoquerai les pluies acides, provoquées par la circulation automobile et la combustion du fuel, du lignite ou du charbon, qui sont soupçonnées de porter atteinte aux forêts de l'ensemble de l'Europe.

De même, chacun sait bien que toute production d'énergie est source de risques. De la catastrophe de Courrières à celle de la raffinerie de Feyzin, bien des drames ont marqué le développement des différentes énergies.

Il n'en demeure pas moins que les Français attendent une information claire et transparente sur les problèmes de sûreté nucléaire. Non qu'ils doutent vraiment du bien fondé des choix effectués ou de la fiabilité des installations. Leur sentiment est plutôt qu'on hésite à les traiter en adultes. Rien n'est plus mal accepté que la langue de bois ; le nuage de Tchernobyl n'a rien à voir avec le ~~secret défense~~ <sup>horrific</sup> ne fait rien un secret défense - plus pour ceux qui l'avaient voulut ! -

Il vous appartient donc d'informer les citoyens, de les informer simplement de ce que vous faites, la réalité de votre action étant votre meilleur atout.

Si les pouvoirs publics et les collectivités locales ont des responsabilités en matière de sûreté nucléaire et d'information des citoyens, responsabilités qui m'ont d'ailleurs conduit à accueillir volontiers cette exposition,

R

l'essentiel de la tâche appartient aux spécialistes et, au premier chef, au Commissariat à l'énergie atomique. Le pays compte sur vous pour étudier, alerter, proposer. Pour écouter aussi, avec humilité et compréhension, les questions légitimes qui vous sont posées et pour y répondre sans détours, brèvement

Je souhaite que les Lillois soient nombreux à venir interroger, toute cette semaine, les spécialistes qui seront présents à l'Hôtel de Ville. Je vous remercie, M. le Haut commissaire, M. le Directeur, d'être venus au devant des questions de mes concitoyens.

SEL0353 NUL

SEL0353 4 GFG 0245 FRA /RFP-KX38

NUCLÉAIRE-CHOOZ

PAS DE DÉFAUT SIGNIFICATIF DE LA CUVE DU RÉACTEUR DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE CHOOZ

CHOOZ, 4 DÉC (RFP) - LES CONTRÔLES DE LA CUVE DU RÉACTEUR DE LA CENTRALE ÉLECTRO-NUCLÉAIRE DE CHOZOZ (ARDENNES) SONT ACHEVÉS ET AUCUN DÉFAUT SIGNIFICATIF N'A ÉTÉ DÉCELEZ; INDIQUE VENDREDI LA DIRECTION DE LA CENTRALE.

"CE RÉSULTAT TRÈS ENCOURAGEANT EST UN ÉLÉMENT DÉTERMINANT POUR L'AVENIR DE LA CENTRALE", ESTIME LA DIRECTION.

ELLE PRÉCISE QUE "LE DOSSIER TECHNIQUE PERMETTANT DE DÉMONTRER AVEC LE CONSERVATISME SOUHAITABLE LA POSSIBILITÉ DE REDÉMARRER LE RÉACTEUR, SERA PRÉSENTÉ AU SERVICE CENTRAL DE SÛRETÉ DES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES DANS LA PREMIÈRE QUINZAINE DE JANVIER".

L'ARRÊT A ÉTÉ MIS À PROFIT "POUR EFFECTUER DES MODIFICATIONS D'UN DES CIRCUITS DE SAUVEGARDE (CIRCUIT D'INJECTION DE SÉCURITÉ) AFIN DE DIMINUER LES RISQUES DE DÉFICIENCE PARTIELLE DE CE CIRCUIT".

PREMIÈRE CENTRALE À EAU PRESSURISÉE RÉALISÉE EN EUROPE, LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE CHOZOZ, D'UNE PUISSEANCE DE 385 MEGAWATTS, MISE EN SERVICE EN 1967, EST EN ARRÊT DEPUIS LE 23 AVRIL DERNIER.

CETTE INTERRUPTION ANNUELLE PROGRAMMÉE DE LA PRODUCTION, DESTINÉE À PERMETTRE LE RECHARGEMENT EN COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE ET L'ENTRETIEN, AVAIT ÉTÉ PROLONGÉE; UN VIEILLISSEMENT TROP RAPIDE DE LA CUVE EN ACIER DU RÉACTEUR AYANT ALORS ÉTÉ CONSTATÉ.

L'ARRÊT DU RÉACTEUR PLUS TÔT QUE PRÉVU -IL EST CONÇU POUR FONCTIONNER VINGT ANS À PLEINE PUISSEANCE, SOIT JUSQU'EN 1991- AVAIT ÉTÉ ENVISAGÉ.

JL/CHA

RFP 041449 DEC 87

SEL0354 NUL